

Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

30 novembre 2013

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois.

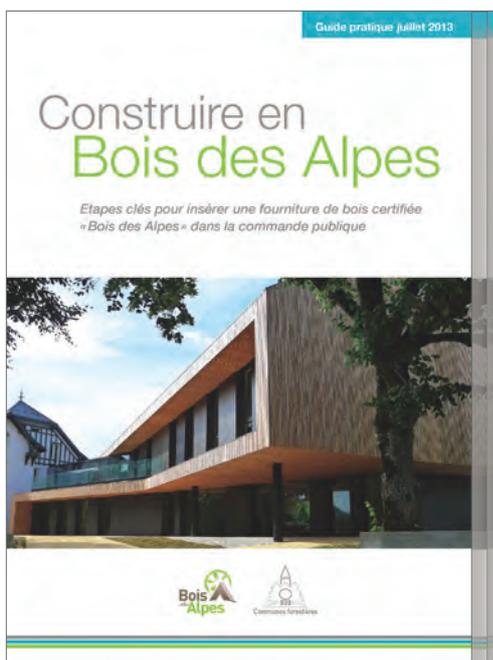
> GROS PLAN DU MOIS

FILIÈRE BOIS

Développer la construction en Bois des Alpes

A l'occasion du Salon des Maires à Paris en novembre, les Communes forestières et l'Association Bois des Alpes ont présenté le guide pratique « Construire en Bois des Alpes – Etapes clés pour insérer une fourniture de bois certifié « Bois des Alpes » dans la commande publique ».

Destiné aux maîtres d'ouvrage publics, ce guide vise à optimiser les conditions de réalisation d'un bâtiment en Bois des Alpes en fournissant ainsi un débouché aux bois issus du massif, en réponse aux objectifs de la stratégie forestière alpine portée par le Comité de Massif.



Les Communes forestières accompagnent les élus dans leurs projets forêt et bois en lien avec leur rôle d'aménageur du territoire, de propriétaire de forêt, et de maître d'ouvrages de bâtiments. Sur ces deux dernières préroga-



tives, la construction en bois local est un enjeu important. Elle permet la valorisation de la forêt en circuit court, et donc la dynamisation de l'économie rurale en favorisant les emplois non délocalisables.

Un travail conjoint sur les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes a été engagé depuis plusieurs années pour faire progresser la filière forêt bois sur l'ensemble du massif des Alpes. Cela passe notamment par l'augmentation des débouchés pour les bois alpins, à travers la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine élaborée au sein du Comité de Massif des Alpes.

Les Communes forestières soutiennent pour cela la mise en place d'une certification de produits et de services «Bois des Alpes» en matière de construction en bois local.

La certification «Bois des Alpes», une démarche exemplaire

Née en 2008, la certification Bois des Alpes vise à favoriser l'utilisation des bois issus du massif alpin français. Portée par une association réunissant à la fois les acteurs de la forêt et de la construction bois, cette certification apporte une garantie de qualité des produits bois construction et un service exemplaire en termes de développement durable.

Plus qu'une promotion commerciale, la certification Bois des Alpes offre, via un contrôle indépendant, une réelle garantie sur les critères suivants :

- L'origine des bois, issus du massif alpin et de forêts gérées durablement, avec une garantie à 100% par un système de traçabilité
- Les caractéristiques techniques (résistance mécanique, séchage, ect.)
- Le respect des normes en vigueur (CE, DTU, etc.)
- L'intervention d'entreprises locales, organisées en grappes.

Bois des Alpes a pour objectif d'apporter une réponse aux attentes du marché tout en veillant à valoriser les ressources forestières et les compétences locales, à maintenir les emplois locaux et à participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais des circuits courts.

Les entreprises locales certifiées apportent ainsi une réponse commerciale concurrentielle à un marché de la construction durable en plein essor.

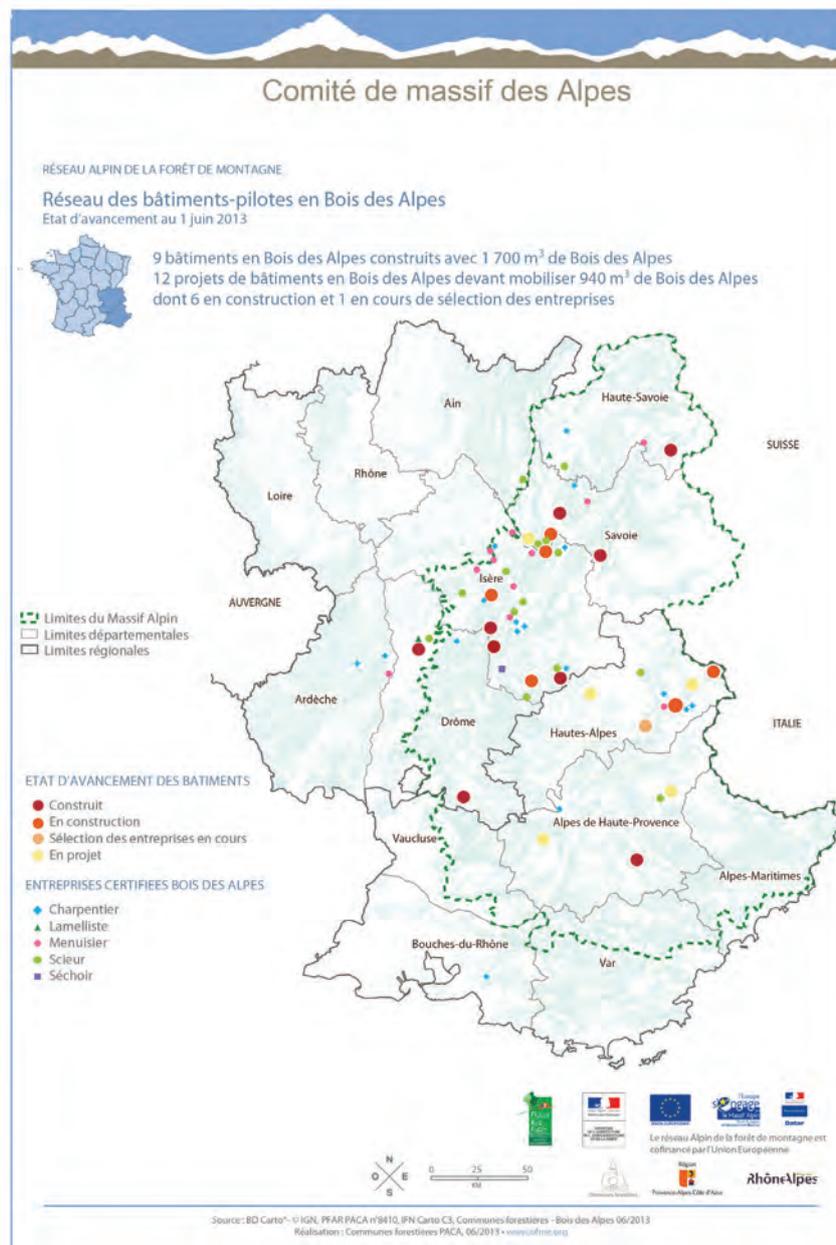


Chantier de construction des Ateliers municipaux d'Abriès (05)



Le réseau des 20 bâtiments pilotes en Bois des Alpes

Pour appuyer la démarche, les partenaires de la stratégie forestière alpine ont souhaité suivre la construction puis le fonctionnement des premiers bâtiments en Bois des Alpes. L'objectif est d'accompagner leur construction pour assurer la réussite de la démarche, capitaliser et analyser les données chiffrées. Ainsi, les nouveaux maîtres d'ouvrage pourront bénéficier de l'expérience des premiers pour optimiser leur construction dans un esprit de reproductibilité.



Ce réseau des bâtiments pilotes, animé par les Communes forestières, est constitué d'experts de la profession, d'entreprises et de maîtres d'œuvres et maîtres d'ouvrages. Ensemble, ils font avancer la démarche au gré des retours d'expériences et analyses. De ce travail commun est né le guide « Construire en Bois des Alpes », qui répond à la question de l'intégration de cette certification dans les documents de marchés publics.



Un guide pratique pour les maîtres d'ouvrages

Ce guide juridique publié par les Communes forestières et Bois des Alpes permet aux maîtres d'ouvrage d'insérer une fourniture de bois certifié « Bois des Alpes » dans la commande publique.

Il détaille les étapes qui permettront d'optimiser les conditions de réalisation d'un bâtiment en Bois des Alpes, dans le respect des règles de passation des marchés publics (loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Publique) et de respect de la concurrence (directives européennes).



Présentation du guide juridique au Salon des Maires à Paris le 20/11/2013

Après une partie synthétique sur la certification Bois des Alpes et son insertion dans la commande publique, des fiches techniques apportent des modèles de rédaction à intégrer à chaque étape de la procédure de marché public, pour tous les cas de figure possibles :

1. dans la définition des besoins
2. dans le choix du maître d'œuvre
3. dans la phase de conception (missions du maître d'œuvre)
4. dans la phase d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation de contrats de travaux
5. dans les autres procédures (conception réalisation, marché de conception, de réalisation et d'exploitation ou de maintenance et contrat de partenariat)
6. dans la phase travaux.

Ainsi, dès la première étape de définition des besoins, il est important d'intégrer la logique de la certification « Bois des Alpes » dans le programme, qui sera la base de toutes les étapes suivantes. Pour tout projet de construction, plusieurs procédures différentes peuvent être mises en œuvre pour la conception et la réalisation. La certification Bois des Alpes vient s'insérer dans ces étapes habituelles pour spécifier la fourniture de bois certifié.

Une fiche détaillée par étape et/ou procédure est donc proposée pour l'intégration de cette certification « Bois des Alpes » dans les documents de procédures (programme, avis de publicité, règlement de consultation, cahiers des clauses techniques et administratives particulières...).



Afin d'assurer la conformité des conseils donnés à la réalité juridique du terrain, la rédaction de ce guide a été supervisée par Service Public 2000, bureau d'études juridiques au service des collectivités.

Ce guide a été envoyé aux communes et collectivités du massif alpin, il est disponible en ligne et sera encore largement diffusé lors des événements de Bois des Alpes et de la construction en bois local.

Des réalisations concrètes

A ce jour, 16 constructions en Bois des Alpes jalonnent le massif alpin français. 2 bâtiments viennent d'être inaugurés en novembre en Rhône-Alpes, à La Rivière et à Mens (38). En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 4 bâtiments ont été réalisés : l'atelier bois municipal de Barrême soit le 1er bâtiment en Bois des Alpes inauguré en décembre 2012 dans les Alpes du Sud, la ressourcerie d'Embrun, les ateliers municipaux d'Abriès et le groupe scolaire de Guillestre.



Groupe scolaire de Guillestre (05)

Ce dernier sera présenté officiellement lors de son inauguration le 20 décembre prochain, suite à l'assemblée générale de l'association Bois des Alpes, également à Guillestre.

[www](#) [Retrouver le guide dans la rubrique «Filière bois > Construction en bois»](#)

[www](#) [Lire l'article sur la parution du guide «Construire en Bois des Alpes»](#)

[www](#) [Visiter le site de la stratégie forestière alpine](#)

[www](#) [Visiter le site de Bois des Alpes](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

PEFC - Bilan des adhésions à PEFC PACA en octobre 2013

Le bilan PEFC du mois d'octobre est disponible. Ce mois-ci, ce sont 592 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www](#) [Lire l'article complet](#)



COMMUNICATION - Programme de la 3e Conférence régionale de la forêt

Le programme de la troisième Conférence régionale de la forêt, organisée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur le 18 novembre dernier, est en ligne.

[www Lire l'article complet](#)

FORET MODELE - Sensibilisation à l'agroforesterie dans le Pays d'Aubagne et de l'Etoile

L'association Forêt Modèle de Provence et la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile ont organisé une réunion de sensibilisation à l'agroforesterie le 26 novembre à Saint-Zacharie (83).

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Démonstration de débardage par câble

Fibois 04-05 a organisé, en partenariat avec la MSA et le SEFSAM, une matinée professionnelle sur le thème «Démonstration de débardage par câble synthétique en forêt» le 14 novembre à Seyne les Alpes (04).

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Inauguration de 2 bâtiments en Bois des Alpes en Rhône-Alpes

Deux nouveaux bâtiments en Bois des Alpes ont été inaugurés fin novembre 2013 en Rhône-Alpes, assurant la promotion de la filière bois locale tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Enquête annuelle de branche 2012

Les résultats de l'enquête annuelle de branche 2012 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles.

[www Lire l'article complet](#)

FORMATION - Forêt et urbanisme dans les Bouches-du-Rhône

Les Communes forestières des Bouches-du-Rhône ont organisé une formation sur la prise en compte de la forêt dans les documents d'urbanisme le 28 novembre à Lambesc.

[www Lire l'article complet](#)

BOIS ENERGIE - Une chaufferie bois pour Barcelonnette

Barcelonnette, commune de l'Ubaye (04) a inauguré sa chaufferie bois le 14 novembre dernier. Cette installation alimente un ensemble de bâtiments du quartier Crapelet.

[www Lire l'article complet](#)

FORET MODELE - Membre officiel des réseaux méditerranéen et international Forêts Modèles

Suite à un audit d'évaluation les 12 et 13 septembre derniers, la forêt modèle de Provence a été reconnue membre officiel des réseaux méditerranéen et international des Forêts Modèles le 12 novembre 2013.

[www Lire l'article complet](#)



> NOUVEAUTÉS SUR LE SITE www.ofme.org*

Dans le cadre de la mise à jour de la rubrique Documentation, voici les nouveautés de ce mois de novembre :

Un rapport d'étude publié par le Centre Régional de la Propriété Forestière a rejoint la rubrique « Sylviculture > Dégâts de gibier ». Il détaille l'impact du grand gibier sur la régénération de la forêt et sur la biodiversité végétale dans une sapinière à Saint Julien en Beauchêne dans les Hautes-Alpes.

[www](#) Retrouver ce document dans la rubrique « Sylviculture > Dégâts de gibier »

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières, Bois des Alpes.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur